



Position FCPE sur le mouvement lycéen

Motion adoptée par le congrès de la FCPE-Paris le 28 mai 2005

Les délégués parisiens réunis en congrès demandent au CDPE de renouveler à la fédération nationale l'expression de leur déception face à l'insuffisance d'informations et au manque de prise de position claire sur un sujet aussi important et aussi sensible que le mouvement lycéen contre la loi Fillon. Les délégués regrettent de ne pas avoir eu les éléments nécessaires pour transmettre à leurs adhérents une position construite. C'est pourtant sur ces prises de position que la FCPE devrait s'affirmer et c'est aussi sur cela que les parents d'élèves jugent notre utilité et notre crédibilité.